

Section des travailleuses et travailleurs retraites de la section locale 2002



Procès-verbal de l'assemblée du chapitre des travailleuses et travailleurs retraité.es d'Unifor section locale 2002

16 septembre 2025 (Rédigé par Caroline Haddad, représentante de la région du centre)

Détails de la réunion :

Début : 12h00 (heure du pacifique) Fin : 13:30 (heure du pacifique)

Participants : au maximum 29, 22 vers la fin

Enregistrement : La réunion a été enregistrée sans objection.

Présidence : Sandy McFarlane, présidente du chapitre des retraité.es

Accueil et présentations :

Sandy McFarlane souhaite la bienvenue aux participantes et participants, présente le comité exécutif et propose l'ordre du jour. Elle présente également Marcel Rondeau, élu comme délégué au Conseil national des retraité.es lors de la dernière assemblée et désormais élu vice-président au Conseil exécutif national des retraité.es. Il participera aux prochaines réunions exécutives avec voix consultative, mais sans droit de vote.

Minute de silence pour les travailleuses et travailleurs décédés au travail : Sandy McFarlane

Reconnaissance du territoire : Sandy McFarlane

Déclaration contre le harcèlement : Sandy McFarlane

Révision de l'ordre du jour et autres points (merci de les indiquer dans le clavardage) : À l'examen des statuts d'Unifor section locale 2002, toute modification sera mise à jour lors du congrès 2002 en mai 2026 et les propositions de modification doivent être soumises avant le 1er janvier 2026. Les propositions devront être présentées à la prochaine réunion du 9 décembre.

Approbation du procès-verbal précédent (disponible sur le site de la section locale 2002) : approuvé

Rapport du comité des avantages sociaux : (Joanne Pianetti, John Ferriozo, Suzanne Fairley & Yves Cote)

Il est nécessaire de documenter correctement les problèmes et les incohérences signalés. Suzanne a retrouvé un livret ClaimSecure de 2017 et souhaite le comparer avec Manulife pour repérer d'éventuelles incohérences ; elle a suggéré d'utiliser ChatGPT pour l'analyse et a demandé si quelqu'un connaissait une personne à l'aise avec la technologie. Un récent retraité a signalé ne pas avoir reçu de livret ni de carte d'assurance santé au moment de quitter à la retraite. Yves a indiqué qu'une prochaine réunion des Pionniers aura lieu à Ottawa le 2 octobre (avec des représentants RH, AC et de Manulife). Il a également rencontré de nouveaux retraité.es de Jazz qui n'avaient pas reçu leurs documents de retraite ; leur délai de 30 jours est passé, et on leur dit qu'ils ont effectivement démissionné — cela a été signalé à Josée Genois (adjointe exécutive, section locale 2002). Un autre retraité ayant assisté à une réunion similaire à Montréal participera également à celle d'Ottawa. La participation nécessite une inscription sur le site web des Pionniers.

Autres ajouts à l'ordre du jour de la page du clavardage:

Un retraité a discuté avec Lana Payne lors du défilé de la Fête du travail à Toronto, qui a assuré son soutien aux retraité.es, mais Sandy a souligné qu'elle n'est pas présente à toutes les tables de négociation ; il est donc essentiel que les retraité.es assistent aux réunions de propositions de leur unité. Q : assurance voyage à l'étranger avec Manulife ? R : la couverture va jusqu'à 25 000 \$, coordonnée en priorité avec les régimes provinciaux d'assurance maladie. Sandy a indiqué que le lien vers les prestations Manulife est disponible sur la page Facebook des retraité.es ainsi que sur la page des retraité.es de la section locale 2002.

Rapports régionaux :

Yves (Région de l'Est)

A rencontré des employés de l'administration de l'aéroport de YQB alors que les négociations se poursuivent. A assisté à la réunion des Pionniers, au Conseil Québécois et du Conseil national des travailleuses et travailleurs retraité.es. Il participera à la réunion sous-régionale du 8 octobre pour présenter les mises à jour sur les retraité.es et l'indemnisation des travailleuses et travailleurs blessé.es ; cette rencontre rassemble tous les présidentes et présidents de district de la région. Sylvie Schmidt (YWG) sera également présente, et Yves interviendra sur la Résolution 12 concernant l'indexation des pensions.

Caroline (Région centrale)

Les réunions sous-régionales pour les présidentes et présidents de district ne sont pas actuellement planifiées, alors Caroline communiquera individuellement avec eux pour discuter des enjeux des retraité.es. Elle a assisté au Conseil national des travailleuses et travailleurs retraité.es et prévoit rejoindre la réunion du Conseil des retraité.es de la région de Toronto le 1er octobre afin de promouvoir l'indexation des pensions et de meilleurs avantages sociaux. La conférencière invitée, Stephanie McLean (gouvernement fédéral libéral), a souligné que le rôle de ministre des Aînés au Canada a été rétrogradé à secrétaire d'État aux Aînés. Sans période de questions, l'exécutif a rédigé

des lettres sur les soins de longue durée, la maltraitance des aînés et l'assurance-médicaments. Sandy a proposé une campagne de lettres impliquant tous les retraité.es et le Conseil de la région de Toronto pour envoyer ces lettres à McLean et aux députés locaux.

Suzanne (Région du Pacifique)

Le point fort fut sa participation au Congrès Unifor à Vancouver en août, mettant l'accent sur l'importance pour les retraité.es de rester engagés pour leur avenir. Suzanne souhaite établir un lien avec la vice-présidente régionale Anca Pricop pour assister aux réunions de propositions d'AC et sensibiliser sur le rôle du chapitre des retraité.es. Elle a salué le travail de Susan Stout avec le Conseil régional et prévoit assister à la réunion du 15 octobre (Sandy a demandé à Susan des liens à ajouter à la page des retraité.es). Suzanne n'a pas pu participer au Conseil national RW pour des raisons personnelles.

Mary Shortall (Région Atlantique)

A participé au Conseil national des retraité.es et a apprécié d'apprendre que les enjeux des retraité.es — tels que les pensions, les soins de longue durée et la privatisation des soins de santé — sont partagés dans tous les secteurs. Fière de soutenir l'élection du candidat local Marcel Rondeau à l'exécutif national, renforçant la diversité. A assisté aux réunions du Conseil régional de l'Atlantique via Zoom et souhaite être plus impliquée. Elle a été en contact avec des retraité.es à YYT, bien que les inscriptions soient lentes, et a collaboré avec la vice-présidente régionale et les présidents de district, alors que les élections fédérales et provinciales sont actives. Mary est aussi en lien avec le groupe des retraité.es d'Unifor à Terre-Neuve.

Sandy (Région de l'Ouest)

Deux événements à venir : 1er octobre — Journée internationale des personnes âgées de l'ONU (les membres sont encouragés à consulter les activités locales et à les partager avec le comité), et la Conférence régionale des femmes des Prairies, du 5 au 7 octobre, où elle participera en tant que déléguée, ainsi qu'une marche le 6 octobre pour ceux qui le souhaitent. La section locale 2002 avait soumis six amendements constitutionnels (dont quatre concernant les retraité.es), mais ils ont été retirés car ils n'ont pas été adoptés lors de la réunion des membres.

Rapport du conseil exécutif du Local 2002

Sandy siège au conseil exécutif de la section Local 2002. Ils se réunissent quatre fois par an. La dernière réunion a eu lieu en mars (juste après la réunion exécutive des travailleuses et travailleurs retraité.es). La réunion du conseil de septembre est reportée.

Marcel (nouveau vice-président du Conseil national des retraité.es)

Remercie la section locale 2002, les retraité.es et l'exécutif des retraité.es pour leur soutien.

Révisions des règlements du chapitre des travailleuses et travailleurs retraité.es de la section locale 2002 :

Les règlements des retraité.es sont désormais publiés sur notre site web.

Avis de motion pour les révisions lors de cette assemblée, et un vote pour adopter les révisions aura lieu lors de la prochaine assemblée le 9 décembre 2025 ; il devra être adopté à la majorité des deux tiers des participants à l'appel.

Article 1 : Ménage. **Supprimer** « ou Conseil de zone ».

Article 1 b) : Ménage. **Enlever** le deuxième « et le Syndicat national » et plus loin **remplacer** « ces » par « les ».

Article 5 b) : **Ajouter** « Les élections pour l'exécutif des travailleuses et travailleurs retraité.es de la section locale 2002 auront lieu tous les trois ans, en même temps que les élections nationales des travailleuses et travailleurs retraité.es, à partir de juin 2028 ».

Ajouter Article 5 g) : « Dans le cas où un appel à candidature ne donne lieu à aucun candidat, l'exécutif des travailleuses et travailleurs retraité.es de la section locale 2002 peut nommer un représentant régional intérimaire ».

Ajouter Article 5 h) : Tout représentant régional nommé occupera le poste pour un maximum de 18 mois, après quoi une nouvelle élection sera organisée, conformément à l'article 5.f. Le titulaire intérimaire peut se présenter à toute élection ultérieure.

Article 7 : Titre **Ajouter** « et Conseil national ».

Ajouter Article 7 b) : L'exécutif des travailleuses et travailleurs retraité.es, de par leur fonction, seront délégués auprès de (**ajouter**) leurs Conseils régionaux respectifs (Atlantique, Est/Québec, Centre, Prairies et Ouest/CB) ainsi que leur Conseil de région des travailleuses et travailleurs retraité.es et le Conseil national des travailleuses et travailleurs retraité.es pour les trois années suivant leur élection.

Ajouter Article 7 c) : Des délégués supplémentaires seront élus conformément à l'article 12 de la Constitution nationale pour un mandat de trois ans à compter de juin 2025. L'attribution des postes additionnels sera basée sur le droit tel que déterminé par les règlements du Conseil national des travailleuses et travailleurs retraité.es. Les postes vacants seront pourvus par des suppléants. Les membres ayant obtenu le plus grand nombre de voix seront les suppléants. Si aucun suppléant n'est disponible, les postes vacants seront pourvus par nomination du conseil exécutif des travailleuses et travailleurs retraité.es.

Titre du document : **ajouter** « Règlements » pour devenir « Règlements du chapitre des travailleuses et travailleurs retraité.es de la section locale 2002 ».

Note :

Sandy : la réunion du 9 décembre vérifiera l'adhésion avant le vote sur les amendements.

Les invitations à cette assemblée seront envoyées par courriel deux semaines à l'avance.

Vote sur les postes exécutifs locaux et les postes de délégués :

Question concernant la capacité des retraité.es à voter.

Sandy : La constitution d'Unifor permet aux retraité.es de voter pour la présidente ou le président de la section local, la secrétaire financière ou le secrétaire financier et les vice-présidentes et vice-présidents régionaux (pas les postes de district), et cela continuera d'être fait par voie électronique comme auparavant.

Toute personne inscrite à notre groupe de retraité.es recevra par courriel l'information sur le vote.

Marcel : en raison de la loi sur la protection des renseignements personnels, nous n'avons pas accès à tous les courriels que la section locale peut avoir.

Concours MailChimp/courriel : Sandy a présenté le concours d'abonnement que nous espérons annoncer bientôt. Nous sommes bloqués sur le choix de prix appropriés auxquels nous avons accès. Toute idée est la bienvenue.

Notes de clôture :

Sandy a souligné que la direction actuelle du conseil soutient les questions concernant les retraité.es, mais que certains membres sont opposés à l'octroi de droits de vote aux retraité.es. Sans vice-présidentes et vice-présidentes défendant les intérêts des retraité.es à la table de négociation, les progrès restent limités. Elle a insisté sur la nécessité de former des comités — tels que ceux sur les avantages sociaux et les pensions — afin de renforcer le poids collectif. Unifor et AC en sont actuellement à l'étape du sondage, avant les réunions de propositions, la négociation et la ratification ; les retraité.es peuvent y assister mais ne peuvent pas voter. Sandy a mentionné que les présidentes et présidents peuvent nommer une conseillère ou un conseiller retraité.es dans les comités. Une lettre de Les MacDonald, président du Conseil national des retraités d'Unifor, a été envoyée aux présidentes et présidents locaux et aux représentantes et représentants nationaux, les incitant à militer pour des pensions indexées et de meilleurs avantages sociaux lors des négociations, bien qu'il soit difficile de savoir dans quelle mesure cela a été suivi d'effets. Sandy a insisté sur le fait que les employé.es actifs ne comprennent souvent pas les difficultés des retraité.es — comme l'absence d'augmentation des pensions depuis 2009 — et sur l'importance de la solidarité. Tammy s'est engagée à soutenir la participation des retraité.es lors des prochaines négociations.

Prochaine réunion : mardi 9 décembre.